

NOUVEAU

© Antonio Guillem - shutterstock.com

Découvrez la Garantie Sérénité

Avec la Garantie Sérénité, bénéficiez gratuitement⁽¹⁾ d'une assistance et d'une protection juridique liées à l'utilisation de vos Chèque Domicile

En tant qu'utilisateur de Chèque Domicile, vous devenez employeur d'un intervenant ou client d'une structure agréée en mode mandataire ou prestataire.

Dans ce cadre, vous pouvez avoir des questions juridiques, des doutes ou dans de plus rares cas, être confronté à un litige.

Nous avons fait appel à l'expertise de Matmut Protection Juridique pour vous faire bénéficier d'une **assistance juridique personnalisée et illimitée** et d'un **accompagnement juridique et financier en cas de litige ou différend**.



La gratuité

Votre employeur vous offre la garantie Sérénité avec vos titres Chèque Domicile

La simplicité

Un simple appel suffit pour bénéficier d'une assistance juridique

L'expertise de Matmut Protection Juridique

Un partenaire fiable et reconnu !

⁽¹⁾ inclus avec vos Chèque Domicile pour les commandes réalisées à compter du 1^{er} avril 2018.

PRÉSENTATION DE LA GARANTIE SÉRÉNITÉ



1. Une assistance juridique personnalisée et illimitée

Pour les litiges ou différends relatifs **uniquement** au droit du travail avec votre intervenant en emploi direct ou en mode mandataire, aux relations contractuelles avec votre organisme agréé de Services à la Personne en mode mandataire ou prestataire, à votre défense pénale et à votre recours.



du lundi au vendredi de 8h à 18h

02 35 58 96 58

Service gratuit
+ prix appel

Une équipe de juristes répond à toutes vos questions, vous donne des informations sur vos droits et obligations, et vous aide pour prendre une décision et trouver la meilleure solution pour vous. Si votre demande nécessite des recherches particulières, un conseiller vous recontacte sous 48h.

2. Un accompagnement juridique et financier

Pour les litiges ou différends vous opposant à votre employé à domicile.



- **défense de vos droits à l'amiable comme au judiciaire,**
- **prise en charge des honoraires d'avocat et des frais de procédure dans les limites du contrat,**
- **libre choix de l'avocat**

Cette garantie est **valable 12 mois** à compter de votre 1^{re} commande de Chèque Domicile.

VOUS SOUHAITEZ UNE RÉPONSE RAPIDE, CONCRÈTE ET PRATIQUE ?

Contactez votre numéro dédié pour poser votre question à l'un des juristes de Matmut Protection Juridique.



du lundi au vendredi de 8h à 18h

02 35 58 96 58

Service gratuit
+ prix appel

N'oubliez pas votre code CESU Chèque Domicile, il vous sera demandé.

Pour plus d'information, rendez-vous sur :
www.cheque-domicile.fr



Ça fait du bien
au quotidien